

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 14 N° 1 FÉVRIER 2013



Psyché ranimée par un baiser de l'Amour
Antonio Canova, XVIII^{ème} siècle

L'hiver au doux pays

Assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska

le 24 février à 13h30 à la salle communautaire

Photo : Denis Bossé

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

 **imprimerie
Pré-Texte**

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170 Téléc. : 418 308-0588
imprimerie.pretexte@videotron.ca

ACTUALITÉS

Un nouvel agent de développement à la Municipalité de Kamouraska



La Municipalité de Kamouraska a retenu les services de Benoit Randall au poste d'agent de développement.

Monsieur Randall est diplômé d'un baccalauréat en géographie et candidat à la maîtrise en Sciences géographiques à l'Université Laval. Monsieur Randall s'intéresse particulièrement au dévelop-

pement des communautés rurales. De plus, plusieurs cours universitaires lui ont apporté des connaissances multidisciplinaires indispensables dont l'analyse territoriale, la ruralité et la gestion de projets.

Le sujet de sa thèse à la maîtrise en Sciences géographiques s'intitule : «La renaturalisation des marais endigués du Kamouraska : une question de valeurs économiques et écologiques.» Mon-

sieur Randall a été récipiendaire du prix «Rayonnement de la Faculté pour le département de géographie en 2011».

À titre d'agent de développement, monsieur Randall sera fortement impliqué dans l'exécution du Plan de développement de la municipalité et du Plan d'action de la Politique familiale municipale. Monsieur Randall est entré en fonction le 7 janvier dernier.

Claude Langlais, maire

3 Fleurons pour Kamouraska



Kamouraska obtient 3 fleurons à sa première évaluation par le programme de classification horticole des Fleurons du Québec.

Cette évaluation est le résultat obtenu dans chacun des domaines suivants : municipal, résidentiel, institutionnel, commercial et industriel, initiatives communautaires et développement durable. Le pointage cumulé de ces 5 domaines a valu 3 fleurons à la municipalité.

C'est avec fierté que le maire, Claude Langlais, et les membres du conseil ont reçu cette heureuse nouvelle. Parmi les

points forts, notons le domaine institutionnel à la «Place de l'église» (église, école, musée, presbytère) et à la Caisse populaire. Le domaine résidentiel avec le commentaire suivant : « Quel plaisir de parcourir le village pour contempler toutes ces jolies maisons superbement entretenues et rénovées.» Dans le domaine industriel et commercial, voici le commentaire : « L'aménagement des commerces à Kamouraska est supérieur à la moyenne québécoise. Presque tous les établissements ont une façade attrayante et fleurie qui embellit le village.

Quelques grosses fermes contribuent aussi par des massifs et des plates-bandes, dignes de mention.

Je comprends que ce sont des commentaires positifs qui font plaisir. À vous qui êtes concernés reviennent tous ces honneurs et mérites. Félicitations !

Il ne faut cependant pas s'asseoir sur nos lauriers. Il y a des améliorations à apporter. D'ailleurs, le comité de développement et la municipalité vous feront des suggestions dans la prochaine parution de la Marée montante.

En attendant, pensons à notre aménagement du printemps pour ajouter des arbres, des plantes et des fleurs.

Source: Bureau du maire

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska (418) 308-0569
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 mars 2013

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 12\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Revision linguistique : Sarah-Ann Porter

Contrôler les plantes envahissantes : un engagement collectif!

Le comité de développement vous concocte de beaux projets pour 2013. Entre autres, un projet pilote d'inventaire et de contrôle des plantes envahissantes : sujet qui interpelle toute notre communauté kamouraskoise.

On le dit pilote, car il est le premier du genre dans notre région. S'il s'avère positif, il sera donc reproductible par les municipalités environnantes.

Le Comité de développement s'est allié à l'organisme responsable des bassins versants de la région, l'OBAKIR, afin de l'accompagner dans la réalisation de ce projet. Les plantes envahissantes, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, finissent par avoir des effets désastreux sur la biodiversité de nos écosystèmes, sur notre qualité de vie et, évidemment, sur la ressource eau. Voilà une des justifications de ce partenariat avec un organisme dédié à la bonne gestion de cette ressource naturelle! Et, bien sûr, vous pouvez bien imaginer la complexité de contrôler une plante qui est, par nature ou contextuellement, envahissante ou invasive. Toutes les compétences seront alors réquisitionnées!

Vous pouvez déjà vous renseigner sur ces plantes, qui nous sont souvent familières, comme la renouée japonaise ou bambou (*Fallopia japonica*), le roseau commun (*Phragmites australis*) ou la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*).

Comme nous en ferons l'inventaire dans la municipalité, nous aurons besoin de vos talents d'observation. En attendant ne les coupez surtout pas; elles n'en seraient que renforcées et encore plus prolifiques.

Nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires dans la Marée montante du mois d'avril prochain, afin d'attiser votre désir de participer à ce projet qui devrait commencer dès le printemps 2013. En attendant, si l'intérêt en vous est déjà allumé, vous pouvez contacter les personnes suivantes qui répondront à vos questions :

Guy Dionne (418 492-1131), *président du comité de développement* et **Manon Ouellet** à l'OBAKIR (418 492-6135)



salicaire pourpre



renouée japonaise ou bambou



roseau commun

Papeterie Au Coin de l'Écriture



• Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
• Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221

bsrapapeterie@familiaprix.com

Sylvie Soucy, *conseillère*



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0

Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Plastique agricole

Vous trouverez ci-joint un rappel des consignes pour la récupération du plastique agricole à la Meunerie de Saint-Philippe-de-Néri pour la période hivernale.

Je vous signale, par la même occasion, que les producteurs agricoles peuvent se procurer les sacs (en rouleau seulement) à la Meunerie de Saint-Philippe ou chez Co-éco (en rouleau et à l'unité). Merci d'informer les producteurs agricoles et toutes les personnes intéressées de votre municipalité. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Suzanne Gaumond

*Adjointe administrative,
Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent*

1650, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: (418) 856-2628 # 0 / 1-888-856-5552
Télécopieur (418) 856-4399
WEB : www.co-eco.org

Des producteurs agricoles pourront continuer à récupérer le plastique d'ensilage pendant l'hiver.

Dans le but de poursuivre la récupération des pellicules d'enrobage de balles rondes dans les municipalités du centre et de l'ouest du territoire de la MRC de Kamouraska (clients au centre de tri de Services sanitaires Roy), une entente de gestion a été conclue avec divers intervenants, soit l'instance de la MRC, Co-éco et le Groupe coopératif Dynaco. Un nouveau mode de fonctionnement sera mis à l'essai jusqu'au printemps 2013 et, si tout se déroule

bien, il sera possible de poursuivre l'expérience à plus long terme.

De quelle façon fonctionnera la récupération?

Dès le 12 novembre 2012, les producteurs agricoles pourront aller porter ce plastique au nouveau lieu de dépôt situé à la Meunerie de Saint-Philippe-de-Néri (41, Route 287). Celui-ci sera accessible, de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. Pour avoir accès au conteneur, les utilisateurs devront obligatoirement s'enregistrer à l'accueil et mentionner leur provenance ainsi que le nombre de « supersacs » ou de petits ballots qu'ils apportent. Pour s'assurer que ce service de récupération perdure, il est très important de respecter les consignes suivantes :

• **Le plastique devra être bien secoué pour enlever le plus de contaminants possible.**

• **Seuls les « supersacs » (en vente à la meunerie en rouleau seulement ou chez Co-éco) ou les petits ballots seront acceptés.**

• **Le plastique noir ne sera pas accepté.**

• **Comme il n'y aura pas de préposé sur place, et pour réduire les coûts de transport, les sacs ou ballots devront être bien empilés dans le conteneur de façon à le remplir au maximum.**

Depuis plusieurs années, des efforts ont été investis pour éviter l'enfouissement de cette matière et, avec la nouvelle collaboration de Dynaco et l'ouverture de Services sanitaires Roy, il est souhaité que cette initiative porte fruits.

Pour plus d'information, contactez Co-éco au 418 856-2628



LIEU DE DÉPÔT

PELLICULE D'ENROBAGE DE PLASTIQUE AGRICOLE

Merci de respecter les consignes suivantes:

Enregistrement à l'accueil obligatoire

Bien empiler les sacs et les petits ballots

Le plastique noir n'est pas accepté

Horaire de dépôt : 8 h à 16 h, du lundi au vendredi

Pour information : Co-éco 418 856-2628



SUR LA ROUTE DU DÉPASSEMENT...

Pour les entreprises industrielles et commerciales, institutions et municipalités dont le mieux-être de la collectivité passe par l'efficacité, BPR conduit chaque projet en précieux collaborateur. Depuis bientôt 50 ans, c'est la grande firme conviviale qui s'assure que vision et grandes idées tiennent la route.



**VOUS ALLEZ DANS LA MÊME DIRECTION?
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS.**

bpr.ca



**RIGUEUR ET AUDACE
EN INGÉNIERIE**

Fermeture hivernale des écocentres : quelles sont les options ?

Avant de faire la liste des endroits qui récupèrent certaines matières tout au long de l'année, voici les raisons qui justifient la fermeture des écocentres pendant la période hivernale :

- Il y a moins de matières générées (résidus verts, matériaux de construction...);
- Les conditions de travail pour les préposés sont difficiles, d'autant plus qu'il n'y a pas d'électricité sur place;
- Les conteneurs sont ouverts et il y a accumulation de neige; il faut aussi déneiger;
- Le terrain de La Pocatière est utilisé en tant que dépôt de neige usée;
- Le coût de gestion est beaucoup trop élevé, si on se base sur le coût à la tonne.

Voici la liste des options pour :

- Matériel électronique - Bureau en Gros
- Petits électroménagers - Future Shop

- Matériel informatique - Bureau en Gros
- Télévisions – Bureau en gros (jusqu'à 32 pouces pour les écrans plats et 29 pouces pour les autres)
- Cellulaire - La Source, Espace Bell, Bureau en Gros, Recyc Laser, Électronique Mercier, Canadian Tire, Fido, Future Shop, Rogers, Vidéotron
- Jeu vidéo, console de jeu et accessoires - Vidéotron
- Peintures résidentielle seulement - Rona, Dynaco, Agriscar, plusieurs garages municipaux
- Ampoules fluo-compactes - Rona
- Vêtements en bon état - Comptoirs d'articles usagés
- Autres articles : livres, jeux, vaisselle... - Comptoirs d'articles usagés
- Piles – La Source, Rona, Canadian Tire, Future Shop, mini-collecte, plusieurs bureaux municipaux
- Cartouches d'encre - Recyc Laser,

Bureau en Gros, Future Shop, La Source, Buroplus, mini-collecte

- Lunettes – Optométristes, Club Lions,
- Mini-collecte (lunettes, piles, cd, dvd, goupilles d'aluminium, attaches à pain, cartouches d'encre) – Écoles
- Pneus, huiles usées, filtres - Garages (voir le site de la SOGHU, www.soghu.com pour trouver le garage le plus proche)
- Médicaments périmés - Pharmacies
- Plastique agricole - À la Meunerie du Groupe coopératif Dynaco à Saint-Philippe-de-Néri (suivre les consignes)

Attention! Il est conseillé d'appeler avant de se rendre sur place pour s'assurer que les matières dont on veut se départir seront bien acceptées.

Source : Co-éco, 418 856-2628

Anne-Marie Beaudoin
Conseillère en gestion
environnementale - ERE

c a f é - b i s t r o - t e r r a s s e



Ouverture : 8h – 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com


- Café -
du Clocher

Fabrique de Kamouraska

Prévisions budgétaires pour l'année 2013

RECETTES		DÉPENSES	
Financement		Salaire sacristain	6 940.00\$
Quêtes régulières	14 100.00\$	Salaire organiste	1 460.00\$
Activité de financement	3 000.00\$	Salaire secrétaire	6 500.00\$
Capitation	16 000.00\$	Salaire guide touristique	2 470.00\$
Dons, part à Dieu	9 000.00\$	AE, FSS, RRQ, CSST employeur	1 980.00\$
Feuillet paroissial	1 800.00\$	Remb.salaires prêtres et bénéfices	11 040.00\$
Intérêts, revenus plac.	4 000.00\$	Remb. ménagère et bénéfices	2 400.00\$
Divers	400.00\$	Remb.dépl.équip. past.	1 000.00\$
Remboursements et subv.		Fournitures+entretien+déneigement	5 000.00\$
Remb.dépenses div.	1 500.00\$	Chauffage (huile)+ électricité église	16 000.00\$
Ristourne Mutuelle	450.00\$	Énergie presbytère	6 200.00\$
Remb. cimetièr	130.00\$	Assurances	5 600.00\$
Remb. TPS, TVQ	3 500.00\$	Taxes foncières / services	2 500.00\$
Subv.Fév. guide tour.	1 950.00\$	Réparations majeures	10 000.00\$
Location d'immeubles	24 000.00\$		
Culte et célébrations		Hon.mariage et fun.	780.00\$
Messes annoncées	3 720.00\$	Fournitures liturgiques(vin,encens...)	700.00\$
Baptêmes et mariages	1 100.00\$	Luminaires	1 000.00\$
Funérailles	3 000.00\$	Autres dépenses culte	0.00\$
Luminaires	3 000.00\$	Formation pastorale	250.00\$
Ventes diverses	280.00\$	Engagement et fraternité	80.00\$
Commandites spécifiques	50.00\$	Quêtes commandées	600.00\$
Formation à la vie chrétienne		Téléphone	1 120.00\$
Activités et dons	300.00\$	Fournitures bureau	1 300.00\$
Commandites spécifiques	250.00\$	Feuillets paroissiaux	310.00\$
Engagement et fraternité		Intérêts et frais de banque	420.00\$
Quêtes commandées	600.00\$	Contribution services diocésains	2 460.00\$
		Activité de financement	250.00\$
		Divers : inclus déclaration annuelle	90.00\$
		TPS et TVQ	2 300.00\$
TOTAL recettes	92 130.00\$	TOTAL dépenses	90 750.00\$
		Excédent	(1 380.00\$)

Cimetière (Prévisions budgétaires 2013)

RECETTES		DÉPENSES	
Concession de lots	1000.00\$	Rép.améliorations	0.00\$
Contr. entretien	270.00\$	Entr. rép.mineures+gazon	2 200.00\$
Inhumations	1 200.00\$	Inhumations	600.00\$
Intérêts et ristournes	2 200.00\$	Frais de banque	0.00\$
Dons	450.00\$	Remb.à la Fab.	130.00\$
Remb.TPS/TVQ	50.00\$	TPS et TVQ	20.00\$
Divers	0.00\$	Divers	0.00\$
TOTAL recettes	5 170.00\$	TOTAL dépenses	2 950.00\$
		Excédent	(2 220.00\$)

MÉMO : Pour éviter le plus de frais de poste possible, nous vous demandons de venir chercher votre reçu pour l'impôt, pour vos dons à la Fabrique (pour ceux qui l'avaient demandé lors de la capitation), à l'arrière de l'église lors des célébrations dominicales à 9h30 ou de venir le chercher au presbytère sur les heures de bureau. Merci! **Nicole Lacasse, sec.**

CULTURE

Exposition « Un nouveau chemin de croix » à La Pocatière

Dimanche, le 13 janvier dernier, le prêtre artiste Roger Chabot et notre évêque, Mgr Yvon-Joseph Moreau, ont animé une rencontre qui se voulait une invitation à entrer dans l'intimité des œuvres illustrant une station du chemin de croix.

Des textes poétiques et bibliques ont été lus pour permettre de saisir quelque chose de l'intention des artistes. Des chants ou de la musique ont accompagné l'expérience. L'exposition « *Un nouveau chemin de croix* » s'est arrêté à La Pocatière, dans le cadre de l'année de la foi. Cette exposition qui se tient depuis le 10 janvier se poursuivra jusqu'au **lundi 11 février 2013**; vous pourrez la visiter en la salle d'exposition de l'Édifice Gérard-Dallaire, 900, 6e avenue, La Pocatière.

Ce projet inédit, commencé en 1994 à l'initiative de l'œuvre naissante de La Clarté-Dieu, a pris forme en 1995 grâce à la participation de quatorze artistes professionnels du Québec. Chacun des artistes avait représenté une station



selon sa vision et sa manière, cherchant non pas à illustrer les Écritures de façon traditionnelle mais à générer chez le visiteur une attitude contemplative qui suscite un sentiment de solidarité avec les hommes et les femmes de tous les temps qui assument leur condition humaine.

Les artistes participants sont Laurence Cardinal, Roger Chabot, Chantal Harvey, Lucie Lacerte, France Lafleur, Guy Lemieux, Francine Lévesque, Lauréat Marois, Carmelle Martineau, Louise Masson, Dany Quine, Gabriel Routhier,

Diane Trudel et Andrée Veilleux.

Rappelons que la salle d'exposition est ouverte tous les lundis et jeudis, de 19h à 21h, le samedi de 10h à 12h et le dimanche de 14h à 16h. Pour informations : composer le 418 856-2589 ou visiter le <http://www.lapocatiere.ca>

Bienvenue à tous!

Roger Chabot, prêtre, pour la Clarté-Dieu de Québec, et **Hélène Desjardins**, pour le comité d'exposition de La Pocatière.

Les quais gardiens de la mémoire populaire

J'ai lu dans la revue « Agir » de janvier 2013...

Autrefois, il y avait beaucoup d'activité sur les quais, lieux de rassemblement, d'échange et de travail. Aujourd'hui, plusieurs sont en décrépitude, abandonnés par le Gouvernement fédéral. Perdre son quai, pour un village, c'est un peu perdre son identité.

Prétexte à réflexion, cette vérité a inspiré nombre d'artistes dont René Faulkner, en Haute-Gaspésie.

Quai se passe-t-il? Que se passera-t-il? Son installation sur les berges de Marsoui montrait le côté grandiose de l'ancien quai,

démoli il y a trente ans. L'idée lui est venue lorsqu'il a découvert les pièces au dépotoir. Il a réussi à en récupérer. Malgré une certaine tristesse, son exposition ne se voulait pas un cri, mais un souffle heureux.

Le film *Quai Blues*, de Richard Lavoie, est extrêmement touchant. Il témoigne de l'indignation et de la lutte de nombreux riverains et pêcheurs pour sauver leurs quais. Clément Gasse, anciennement de Marsoui, y raconte, le cœur gros, la destruction du quai qu'il avait construit. Plusieurs populations sont en train de perdre l'âme de leur village.

D'après une autre artiste, Maryse Gaudreau, la mémoire est une arme. C'est le

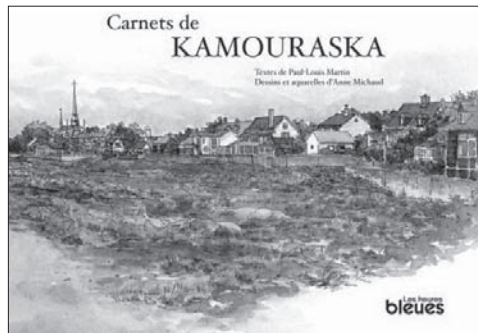
titre d'une exposition qui se voulait un hymne aux souvenirs qui doivent rester gravés. Elle a imaginé des âmes flottant sur le quai de Marsoui. À l'aide de photos d'archives, alliant mémoire du paysage et mémoire photographique, elle tente de réactiver la mémoire collective et la fierté qui en découle.

Magdeleine

**Cet automne, Perle Morency a pu avoir des contacts avec des gens connaissant Richard Lavoie. Il se pourrait que l'on soit capable d'obtenir sa venue à Kamouraska afin que nous puissions visionner son film « Quai Blues ». Nous vous tiendrons au courant.*

CULTURE

Carnets de Kamouraska



Paul-Louis Martin et Anne Michaud
Les heures Bleues, 142 pages 39.95\$

C'est un village, une circonscription électorale, une région. Un roman, un film, un rêve. Aucun nom n'évoque autant que Kamouraska, « là où il y a jonc au bord de l'eau ».

Et personne n'a rendu avec autant de finesse toute la somptueuse richesse de ce presque pays de 17 villages du Bas-Saint-Laurent. Histoire, agriculture, navigation, architecture : des grandes eaux à la menuiserie, l'ethnologue et l'aquarelliste ont marié leur passion du beau et du vrai pour faire de ces Carnets le plus beau livre de l'année.

Daniel Lemay

Arts Lecture Beaux livres Sélection festive

La Presse, Montréal, Vendredi 7 décembre 2012

Sera en vente dès le début de février au Musée régional ou dans les librairies.

Le Centre d'art de Kamouraska poursuit ses ateliers de création cet hiver

Depuis le 19 janvier, quatre séries d'ateliers d'exploration artistique sont offerts au Centre d'art de Kamouraska par Andrée Forget, artiste accompagnatrice.

Les adultes intéressés ont pu s'inscrire avant le 17 janvier 2013. Ne manquez pas les autres séries d'ateliers qui débiteront le 9 mars prochain.

Les ateliers visent à permettre aux participants d'utiliser les arts plastiques et l'écriture pour aller à la découverte d'eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire de savoir « bien écrire » ou « bien dessiner » pour participer : le seul pré-requis est le désir de créer et de se créer, avec l'autre. La première série d'ateliers, Le

miroir de papier, vise l'exploration picturale sur le thème de l'autoportrait. Les ateliers *Expression de soi – vibration de l'être*, visent l'exploration de son langage plastique personnel. Les ateliers d'*Écriture exploratoire* proposent des exercices d'écriture ludiques et inusités. Finalement, la série *Récit de soi* propose une découverte de sa symbolique personnelle par la mise en pratique de pistes pour l'écriture intimiste.

Andrée Forget vit et travaille à Kamouraska. Elle détient une maîtrise en art, volet enseignement et transmission, de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle poursuit également des études au doctorat en phi-

losophie à l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de comprendre davantage le sens de l'exploration artistique et l'impact transformateur de l'art chez la personne non formée dans cette discipline. Elle s'intéresse avant tout à rendre l'activité artistique accessible à tous en proposant des outils de création favorables au dialogue, avec soi et avec l'autre.

Les ateliers auront lieu au Centre d'art de Kamouraska, situé au 111 avenue Morel, Kamouraska. Pour de plus amples informations, contactez Andrée Forget au 418-894-1120 ou par courriel :

andreeforget@yahoo.ca

Café·Bistro



Ouverture à Pâques

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Etc...

Le crucifix

Stéphane Laporte

Très beau texte de réflexion sur la base même du christianisme enfin dépouillé de ses artifices et des institutions qui l'ont récupéré pour des intérêts mercantiles et politiques.

Le Tribunal des droits de la personne a ordonné à la Ville de Saguenay de retirer le crucifix de la salle du conseil. À l'Assemblée nationale, l'ADQ veille sur le petit Jésus. À Montréal, Gérard Tremblay et Louise Harel s'entendent pour sauver le Sauveur. Mais ce n'est qu'une question de temps. Les clous sur lesquels reposent tous les crucifix accrochés dans les endroits publics du Québec commencent à faiblir. Il suffit d'une plainte de citoyen ou d'un lobby pour qu'ils tombent les uns après les autres. C'est correct. Nous vivons dans un état laïque où les symboles religieux n'ont pas leur place. Pas de croix, pas de bouddha, pas de hanoukia. De beaux murs propres. De beaux murs vides. À l'image de notre société qui ne croit en rien. Nos murs sont couverts de rien.

Dans quelques années, pour voir un crucifix, faudra aller voir un spectacle de Madonna. C'est correct, mais c'est dommage. Parce que c'est beau, un crucifix. Et là, je ne plaide pas la valeur artistique ou culturelle de la chose. C'est beau, un crucifix, parce que c'est tellement à contre-courant.

Le monde est rempli de symboles de puissance: l'aigle, l'ours, le lion, l'étoile... Arrive un homme à moitié nu en train de mourir

sur une croix. Tellement « loser », et pourtant tellement puissant. C'est bouleversant, un crucifix. Et rien n'est plus puissant qu'un bouleversement.

Qu'est-ce qu'un crucifix, si ce n'est la représentation d'un homme qui donne sa vie?

Quand je regarde un crucifix, je ne pense pas à l'Inquisition, aux croisades, à la terreur. Je ne pense pas à tous les religieux qui ont commis des crimes odieux en brandissant cet objet. Je pense à la douleur de tous les innocents qui ont subi ces horreurs. Le problème, ce n'est pas le gars sur la croix. Ce sont tous les marchands du temple qui ont récupéré ce symbole. Qui l'ont détourné de son sens.

Un crucifix, pour moi, ce n'est pas les chrétiens, les catholiques, le pape, ce n'est même pas Dieu. C'est juste un gars. Un gars tout seul, au bout du chemin. Un gars qui a fait tout ce qu'il a pu. Et qui finit là, tout seul. Comme on finira tous : tout seuls. Les gars et les filles, unis dans notre solitude.

J'ai vu mon père rendre l'âme dans un lit de l'Hôtel-Dieu et il avait l'air du gars sur la croix. On a tous l'air du gars sur la croix, aux derniers moments. Le crucifix, pour moi, c'est la condition humaine. C'est pour ça qu'il ne me dérange pas. Au contraire. Ça me fait du bien, de temps en temps, de me la remettre dans la face. Ça remplace les valeurs. C'est comme l'homme qui apprend de son médecin qu'il ne lui en reste plus pour longtemps : ses priorités changent. Le crucifix a cet effet-là, sur moi. Ça me ramène à l'essentiel.

Mais je comprends les arguments de ceux qui veulent retirer les objets religieux des lieux publics. Je sais que, dans une société juste, on

ne peut pas imposer un symbole plutôt qu'un autre. L'individu peut croire en ce qu'il veut. La société doit rester neutre. C'est d'une logique implacable. Et en même temps, c'est un peu désespérant.

Le monde serait peut-être meilleur si, collectivement, on arrivait à croire en quelque chose aussi.

Une société qui ne croit en rien, c'est une société qui ne va nulle part.

Enlevez les crucifix si vous voulez, mais il ne peut rester sur les murs que le trou du clou retiré. L'État, ça ne peut pas juste être un drap. Il faut quelque chose de plus grand. Ouvert sur les autres.

Est-ce qu'on peut s'entendre sur l'amour? Sans déplaire à qui que ce soit, la société québécoise peut-elle proclamer qu'elle croit en l'amour? Pas seulement l'amour de la Saint-Valentin. L'amour de tous les jours et de tous les humains. Ça ferait du bien, collectivement, de sentir qu'on ne croit pas seulement aux budgets, aux taxes et aux impôts. Que l'on croit en quelque chose de plus grand. Et surtout, que l'on cherche à y tendre. À le pratiquer.

Faut donc trouver un symbole qui représente l'amour que nous avons les uns envers les autres et surtout l'amour que nous devrions avoir les uns pour les autres. Avez-vous des idées?

Un symbole dont la vue nous ramènerait vers nous-mêmes, nous ramènerait vers les autres. Parce que, à tout décrocher des murs, j'ai bien peur qu'un jour nos coeurs aussi soient vides.

Stéphane Laporte, *La Presse*

KAMOURASKA CHRYSLER

vous en donne encore plus

À L'ACHAT d'un véhicule d'occasion de 5 000\$ et plus

on vous donne **4 CHOIX** à la livraison :

1 JOURNÉE 1^{er} prix

POUR 2 PERSONNES

au Petit Manoir du Casino
chambre/souper/déjeuner + 50 \$ au casino.

1 CARTE-CADEAU 2^e prix

300 \$ d'essence

1 CARTE-CADEAU 3^e prix

300 \$

Chez Canadian Tire

3 JOURS À LAS VEGAS 4^e prix

2 PERSONNES hotel/avion **GRATUIT**

EN PLUS DE NOTRE GRAND TIRAGE LE 31 MAI 2013

45 000\$

EN PRIX À GAGNER

EN 2013 VENEZ VIVRE LA DIFFÉRENCE!

255, av. Patry, Saint-Pascal (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
info@autokamouraska.com

www.kamouraskachrysler.com

L'INCONTOURNABLE!

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le lundi 3 décembre 2012

Les membres du conseil formant quorum (une absence) et siègent sous la présidence du maire, monsieur Claude Langlais.

- Dossiers CCU

1) Suivi du dossier. Mme Diane Cardin, 97, av. LeBlanc. Abattage d'un arbre en déperissement. Accepté avec recommandations.

2) Travaux de remblayage d'un terrain, route du CapTaché. Accepté.

3) Déménagement d'une remise sur le terrain du 35, av. Morel. Accepté avec informations.

4) Permis de démolition d'un vieux garage, Mme Lucille Chenard, 32, av. Morel. Accepté.

5) Permis de construction d'un muret, M. Roland Tremblay, 192, av. Morel. Reporté à l'étude.

- Disposition et traitement des fosses septiques, années 2013 et 2014.

Suite à la vérification de conformité des soumissions reçues, la municipalité accepte la soumission de : **Camionnage Alain Benoît** applicable à la vidange des fosses septiques pour les années 2013 et 2014 ainsi que la disposition et le traitement des boues. Montant de 172.74\$ incluant les taxes pour 2013 et 177.06\$ pour 2014 pour la période du 1er mai au 31 octobre de chaque année.

- Il a été résolu que la municipalité affecte le montant de 22 000\$ qui avait été réservé en 2011 pour des travaux d'immobilisations non effectués durant l'année, et l'applique, en 2012, aux travaux suivants : Réfection d'une partie de l'avenue LeBlanc située entre le 115 et le 125.

- La directrice générale dépose au conseil une nouvelle liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 3 décembre 2012. Le maire donne information que deux immeubles doivent être vendus pour arrérages de taxes pour les années 2010-11-12. Les dossiers seront transmis à la MRC, mais retirés si le paiement est effectué avant le 31 décembre 2012.

- Transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années

2010 à 2013;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Elle se conformera à ce qui est demandé et fournira au Ministère des Affaires municipales toute modification. Elle s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant, pour l'ensemble des quatre années du programme.

- Suivi des comités. **Développement** : Rencontre avec Obakir. Projets en cours : le petit aboiteau près de l'école; les plantes envahissantes; développement d'un sentier touristique. Préparation du bureau d'accueil touristique pour 2013; symposium de peinture, stationnement en période estivale, groupe de travail pour la mise en place de propositions d'aménagement paysager.

Famille : Utilisation de la bibliothèque municipale par le Service de garde aux quinze (15) jours; activité intergénérationnelle à l'occasion du dîner des personnes seules.

- Commandites. La municipalité appuie par le biais d'un vin d'honneur, donné lors du repas annuel des personnes seules, organisé par le Comité d'entraide de Kamouraska, le 14 décembre 2012, ainsi que la contribution financière du repas des jeunes du Service de garde et leurs deux accompagnatrices. Elle appuie aussi le club de patinage artistique de Saint-Pascal en versant un montant de 50\$.

- Nouveau mandat à signer pour une entente intermunicipale relative à la sécurité incendie comprenant la nouvelle municipalité de Sainte-Hélène qui se joint au groupe déjà formé. MM. Claude Langlais et Dany Bossé représenteront la municipalité au sein de ce comité.

- Offre de services en consultation juridique dit « première ligne ». La Municipalité renouvelle l'offre de services déposée par Moreau avocats Inc. applicable à l'année 2013. Coût : 500\$ + taxes app.

- **La municipalité de Kamouraska se fait un devoir de dénoncer la réforme de l'assurance-emploi (projet de loi C-38).** Considérant toutes les conséquences désastreuses pour ceux qui seront touchés par cette loi, la

municipalité en appelle directement au gouvernement fédéral :

Afin qu'il remette sur pied les projets pilotes de bonification de la Loi sur l'assurance-emploi.

Afin qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui menace notre économie, nos entreprises, nos travailleurs et nos municipalités.

Afin que cesse immédiatement toute forme d'acharnement fait aux chômeurs saisonniers concernant la demande de recherche abusive d'emploi.

Le tout, en le signifiant sans délai à madame Diane Finley, Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, avec copie conforme à la Coalition de l'assurance-chômage du Bas-Saint-Laurent.

- **Nouveau calendrier pour les séances du conseil, année 2013. Elles se tiendront les lundis et ou mardis, et débute-ront à 20h00.** 14 janvier, 4 février, 4 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 1er octobre, 11 novembre, 2 décembre.

- **Période de questions.** Des commentaires positifs ont été émis sur les employés municipaux Christian Madore et Stéphane Curadeau. Déneigement secteur de la Route du Cap Taché et terrains ne pouvant être construits sur la route du Cap Taché. Levée de la séance.

Vous aimeriez travailler auprès des enfants ?

Inscrivez-vous à notre formation menant à des emplois en forte demande de main-d'œuvre:

AEC en Techniques d'éducation à l'enfance

ENCORE 2 PLACES DISPONIBLES

- > Deux stages en milieu de travail totalisant 375 heures
- > Admissible au programme de financement des Prêts et bourses
- > Programme offert à temps plein deux jours par semaine en classe à Montmagny et trois jours par internet selon votre horaire

Débutez votre formation le 11 février 2013

Communiquez avec nous dès maintenant!

Lise Garneau
lgarneau@cegeplapocatiere.qc.ca

Mireille Lafamme
mlafamme@cec.montmagny.qc.ca

Tél. sans frais : 1 855 856-1527



CÉGEP
La Pocatière
Centre d'études collégiales
— Montmagny

Service de la formation continue et du soutien aux entreprises
Une valeur ajoutée à vos projets!

www.cegeplapocatiere.qc.ca/formationcontinue

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le lundi 14 janvier -2013

Les membres du conseil formant quorum (une absence) et siègent sous la présidence du maire, monsieur Claude Langlais. Le maire émet des souhaits de bonne et prospère année à tous.

- Lecture et dépôt du rapport annuel du Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2012. Il a été résolu que les mandats de Rémi Dionne et de Michel Champagne soient renouvelés pour une période de deux (2) ans.
- Il a été résolu qu'une augmentation de salaire de 2.9 % pour les employés ainsi que pour les élus municipaux pour l'année soit applicable à compter du 1er janvier 2013. Rémunération augmentée de 1,00\$ l'heure pour la directrice générale ainsi que pour le responsable des Travaux publics par intérim, et ce, à compter du 1er janvier 2013. Le tarif remboursable pour les frais de kilométrage pour ces mêmes personnes demeure inchangé, soit à 0,45\$/km.
- La municipalité procède à l'embauche de monsieur Benoit Randall, à titre d'agent de développement, à raison de 4 jours/semaine (32 heures), et ce, à compter du 7 janvier 2013. Sa rémunération sera de 17\$ l'heure.
- Renouvellement de l'adhésion à Trans-Apte de La Pocatière. Coût : 2 041\$.
- Dossier « **Mise aux normes de l'eau potable** ». La municipalité demande aux propriétaires demeurant sur la route de Kamouraska, intéressés à se raccorder au service d'aqueduc de la municipalité, de procéder à une analyse de l'eau de leurs puits privés. Advenant le cas où le ministère refuserait d'octroyer une aide financière afin de procéder auxdits raccordements, la municipalité procédera au remboursement à chaque propriétaire qui aura produit l'analyse bactériologique de son puits.
- Autorisation au responsable des Travaux publics pour utilisation de la camionnette en cas d'appel pour incendie. Explications

fournies.

- Des félicitations seront adressées à madame Élisée Lévesque (Juliette Plourde) pour son 100e anniversaire. Une gerbe de fleurs lui sera remise lors d'une cérémonie, le 26 janvier, à Mont-Carmel.
- La municipalité remercie sincèrement la Caisse Populaire de Kamouraska pour tous les appuis financiers consacrés à la jeunesse, aux loisirs, ainsi que tout autre appui versé dans le milieu kamouraskois.
- La municipalité accepte la révision budgétaire datée du 28 novembre 2012 transmise par la Société d'Habitation du Québec. Montant révisé pour la municipalité : 12 848\$.
- Maintien du financement au niveau actuel des programmes d'aménagement forestier de toutes natures en 2013. L'activité forestière représente un des plus importants leviers économiques de notre région; elle génère des centaines d'emplois; les propriétaires et les travailleurs sont affectés par la crise qui perdure; ils sont affectés par la diminution des semaines travaillées; par les nouvelles mesures de l'assurance-emploi ; le budget du gouvernement prévoit des coupures, etc. **Il a été résolu que la municipalité** demande à la ministre des Ressources naturelles du Québec, madame Martine Ouellet, qu'elle maintienne, pour 2013, les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012; qu'elle accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale, tel que prévu dans le PRDIRT du Bas-Saint-Laurent.
- La municipalité autorise la directrice générale à assister à une formation dispensée par l'ADMQ, le 13 février, à Rivière-du-Loup. Sujet : Négocier les contrats municipaux. Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches. Coût : 310,43\$, incluant les

taxes, la documentation et le repas du midi.

- Financement lié aux travaux sur les aboiteaux du Kamouraska, qu'il soit intégré au programme fédéral. Le Conseil de la municipalité appuie les travaux d'entretien et/ou d'aménagement sur le/les cours d'eau Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis (porte no 6) prévus par la MRC et s'acquittera de la facture. La municipalité demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts des travaux et elle est en accord avec la méthode de répartition utilisée par celle-ci.
 - Contribution annuelle de 150\$ versée à la Croix-Rouge canadienne, année 2013, pour l'entente concernant le service aux sinistrés.
 - Carte de membre honoraire (40\$) auprès de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est inc.
 - Demande au programme national d'atténuation des catastrophes pour que le financement lié aux travaux sur les aboiteaux du Kamouraska soit intégré au programme fédéral/provincial d'atténuation des catastrophes.
 - La municipalité de Kamouraska s'engage à : Arrimer ses efforts à ceux des partenaires du Pacte social pour atteindre collectivement les six cibles de la persévérance scolaire au Kamouraska.
- Consolider et réaliser des actions concrètes pour remplir leurs rôles concernant la persévérance scolaire des jeunes au Kamouraska.
- La municipalité demande au ministre James Moore de reconsidérer sa décision dans le dossier d'aide financière en regard du projet intitulé « Napoléon au Kamouraska – 1812 » déposé à Patrimoine Canada et qui a été refusé.
 - Période de questions : Installation de nouvelles lumières de rue sur l'avenue LeBlanc (à l'étude).

Séance extraordinaire du Conseil tenue le lundi 17 décembre 2012

Malgré deux absences, la réunion a eu lieu sous la présidence du maire.

La secrétaire a rappelé que cette séance extraordinaire devait porter uniquement sur l'adoption du budget pour l'année financière 2012 et du plan triennal des immobilisations pour 2013, 2014 et 2015.

BUDGET 2013 MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Elle avait pour objet d'établir le budget de l'année financière 2013 et de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que le tarif unitaire pour le service d'enlèvement des ordures ménagères, de la tarification pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques, des taxes spéciales pour les dépenses d'immobilisation et de fonctionnement du

réseau d'aqueduc et d'égouts.

Le 17 décembre dernier, la municipalité a aussi adopté son plan triennal des immobilisations pour les trois prochaines années.

Comme à chaque année, un communiqué de cette séance extraordinaire a été envoyé dans tous les foyers de Kamouraska. Pour plus de détails et d'explications, contacter le bureau municipal.

Les dons de la Caisse Populaire de Kamouraska

Le Conseil d'administration de la Caisse Populaire de Kamouraska autorisait, en décembre dernier, l'achat et l'installation d'un défibrillateur, et ce, en collaboration avec la garde paroissiale de Kamouraska. Le défibrillateur sera installé dans l'entrée de la Caisse. Il pourra être accessible à tous. Il y aura de la formation offerte à la population via la garde paroissiale. Le Conseil autorisait également une somme de 5,000\$ pour la phase 2 du projet d'aménagement de la patinoire. En effet, une nouvelle infrastructure sera érigée, de concert avec la Municipalité de Kamouraska.



Francis Voyer et Robert Lavoie



Guy Chenard, Robert Lavoie et Claude Langlais

RÉER ou CÉLI?... c'est la question!

En plus de la publicité RÉER, dont on entend parler en janvier et février, vient s'ajouter le CÉLI. Mais savez-vous lequel vous convient le mieux?

Le CÉLI est un véhicule d'épargne enregistré lancé par le gouvernement fédéral grâce auquel les particuliers peuvent gagner un revenu d'investissement libre d'impôt. Les cotisations versées dans le compte ne sont pas déductibles du revenu imposable. Il n'y a donc pas de réduction d'impôt. En contrepartie, les sommes retirées de celui-ci ne sont pas imposables.

Le CÉLI vous permet de faire de l'argent à l'abri de l'impôt sans avoir rien à cacher. Il s'adresse à ceux qui désirent faire fructifier leurs épargnes

à l'abri de l'impôt, qui souhaitent ne pas payer d'impôt sur les retraits effectués au compte ou pour qui le RÉER ne suffit plus pour économiser de l'impôt. Le RÉER et le CÉLI sont deux régimes complémentaires et sont vos alliés pour la réalisation de vos projets. Le compte d'épargne libre d'impôt constitue un levier financier supplémentaire dans une stratégie de placement globale. Vous pouvez verser jusqu'à \$5500 (depuis le 1er janvier 2013) par année dans un compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) et profiter de ses multiples avantages (revenus de placement et retraits non imposables, aucun frais d'administration, etc.). Il est à noter que les montants retirés admissibles permettent de récupérer de nouveaux droits de

cotisation pour l'année suivante.

Vous hésitez entre le RÉER et le CÉLI? Vous vous demandez quel serait le meilleur choix? Consultez sans tarder un de nos conseillers à la caisse Desjardins du Centre de Kamouraska. Il vous aidera à établir une stratégie globale adaptée à votre situation personnelle afin de tirer pleinement parti de ces deux options et vous permettre de réaliser vos objectifs financiers.

La caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, partenaire de vos projets...

Francyne Moreau
agente en communication



 Saint-Denis
  Saint-André
 Saint-Philippe-de-Néri
  Saint-Pascal/Saint-Bruno
 Mont-Carmel
  Kamouraska
  Saint-Germain

Mieux se connaître, pour mieux avancer.

 **Desjardins**
Caisse du Centre
de Kamouraska

ACTIVITÉS

Chronique de l'APHK

Par le biais de sa chronique mensuelle, l'APHK vient vous informer sur différents sujets touchant les personnes handicapées. Vous pouvez nous contacter au 418 492-7149 pour des informations supplémentaires.

Adaptation de véhicule

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut accorder une aide financière pour adapter un véhicule automobile privé afin de permettre à une personne handicapée de le conduire ou d'y avoir accès. Si cela vous concerne ou concerne un membre de votre famille immédiate, vous pouvez présenter une demande d'aide financière à la SAAQ. Les adaptations servent uniquement et directement à compenser les incapacités dues à la déficience en vue de conduire le véhicule ou d'y avoir accès. Les véhicules admissibles pour les adaptations sont les suivants : automobile; fourgonnette ou mini-fourgonnette.

Les conditions suivantes s'appliquent :

- la personne handicapée doit prévoir utiliser son véhicule pour au moins 5 ans;
- la personne handicapée ne doit pas déjà bénéficier d'un programme d'un organisme

gouvernemental ou de tout autre organisme offrant le même type d'aide;

- un seul véhicule peut être adapté, que la personne soit propriétaire, locataire à long terme ou utilisateur d'un véhicule appartenant à un proche chez qui elle demeure (conjointe ou conjoint, parent, membre de la famille naturelle ou d'accueil);

- qu'il soit neuf, usagé ou déjà adapté, le véhicule choisi devra avoir une durée de vie prévisible d'au moins 5 ans.

Toute personne atteinte d'une déficience physique et incapable de monter dans un véhicule ou d'en descendre, ou encore de conduire un véhicule, en raison d'une déficience permanente

- soit depuis la naissance;
- soit à la suite d'une maladie, d'un accident ou en raison de vieillissement ou de tout autre facteur relié à son état de santé.

Les frais remboursables sont les suivants :

- achat et installation des équipements requis et recommandés par un ergothérapeute et ajout d'équipements si les besoins ont changé depuis l'adaptation;
- réparation ou remplacement des équipe-

ments autorisés (lorsque ceux-ci ne sont plus couverts par la garantie);

- vérification mécanique demandée par la Société de l'assurance automobile du Québec lorsque des modifications apportées au véhicule peuvent affecter sa stabilité ou son freinage.

Source : <http://www.saaq.gouv.qc.ca>

Voici un aperçu des activités à venir à l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est pour le mois de février :

5-19 février : Marche énergique dans les rues de Saint-Pascal de 16h à 17h.

6-13-20-27 février : Zumba de 16h à 17h au local de l'APHK.

11-25 février : Conditionnement physique de 16h à 17h30 à l'école Chanoine-Beaudet.

14-28 février : Bénévolat à la résidence la Petit Villa à Saint-Pascal de 14h15 à 15h45.



21 février : Soirée au St-Louis à La Pocatière de 19h à 23h.

**Vous désirez vous joindre à nous pour certaines activités? Il vous suffit de nous téléphoner une semaine à l'avance au 418-492-7149.*




Kamouraska en coeur

Le Comité famille ignore les derniers détails des activités qui seront organisées pour une rencontre amicale, dimanche le 10 février prochain, en après-midi. Un médiaposte vous parviendra avec tous les renseignements concernant la programmation. Mais, d'ores et déjà, vous pouvez inscrire cette date à votre calendrier! Venez prendre une bonne bouffée d'air avec nous! **Le Comité famille**

François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca




Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Trans-Apte

un service de transport adapté et collectif intégré à votre disposition du lundi au vendredi sur le territoire de la MRC de Kamouraska

Renseignements importants concernant l'horaire en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013

Pour connaître l'horaire complet, consulter le site www.mrckamouraska.com

Le territoire desservi s'étend de Saint-Roch-des-Aulnaies jusqu'à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Aucune réservation n'est requise pour le transport collectif régulier entre Saint-Pascal et La Pocatière, vous n'avez qu'à vous rendre au point d'embarquement désigné 5 minutes

avant l'heure indiquée.

Horaire des transports du transport adapté et collectif intégré

Transport collectif régulier : Le service de transport régulier est offert du lundi au jeudi, entre 7 h et 18 h et le vendredi jusqu'à 22 h.

Transport collectif intégré et adapté : Pour les municipalités extérieures, vous devez toujours réserver votre transport au moins 24 heures à l'avance en nous rejoignant au bureau 418 856-5856 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

En cas de mauvaise température : Nos services de transport collectif et intégré seront interrompus pour la journée. Pour savoir s'il y a arrêt de service, écoutez CHOX 97,5 entre 7 h et 7 h 30.

Pour toutes autres demandes en dehors de cet

horaire, vous devez en vérifier les possibilités en communiquant avec le bureau de Trans-apte inc. au 418 856-5856. Chaque demande sera traitée individuellement et devra répondre aux critères établis.

Tarification des services de transport adapté et collectif intégré

Le montant exact est payable au conducteur. Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte.

Transport collectif régulier : Ligne directe (route 230 entre Saint-Pascal et la Pocatière) : 3\$ par déplacement. Municipalités extérieures à la ligne directe : 5\$ par déplacement.

Transport collectif intégré (La réservation est toujours requise 24 h à l'avance) : Municipalité immédiate à la ligne directe : 3\$. D'une municipalité vers une autre : 5\$.

Proche aidant

On entend de plus en plus parler de proche aidant....Semaine des proches aidants, articles dans les journaux, messages à la radio, à la télévision...On n'y porte pas toujours attention, mais ils sont là et vous en êtes peut-être unE sans le savoir...

Qu'est-ce qu'unE proche aidantE?

C'est une personne qui apporte aide et soutien à un proche (membre de la famille, conjointE, amiE) qui éprouve des problèmes de santé ou qui est en perte d'autonomie, et ce, sans rétribution. Cette personne est impliquée affectivement auprès de sa personne aidée et c'est normal de poser tous ces gestes pour celle-ci... La personne proche aidante demande de l'aide pour son aidéE mais presque jamais pour elle car ce n'est pas elle qui est « malade »...

Alors, est-ce que vous vous êtes reconnuE???

Mais souvent, à force de donner, l'énergie s'épuise, la santé vacille, le moral s'éteint et l'urgence de l'aide devient évidente... C'est souvent cette conséquence que la personne proche aidante ne réalise pas dans la routine de tous les jours et de toutes les tâches qui s'ajoutent sans trop les voir venir.

Pourquoi attend-t-on si longtemps avant de dire : « Ouf! J'ai besoin d'air et d'aide, sinon je ne serai plus capable! »

Il y a autant de réponses différentes que de proches aidantEs...

Depuis décembre 2011, le Comité proches aidants Kamouraska existe grâce au soutien financier de l'APPUI Bas-St-Laurent pour rejoindre les proches aidants, les sensibiliser et faire en sorte qu'ils se reconnaissent comme tels, et, qu'ils soient reconnus comme des pi-

liers importants du maintien à domicile.

Il offre des rencontres thématiques et d'échange, de la formation et de l'information, du support et de l'écoute. Il donne accès à une bibliothèque spécialisée et au prêt de matériel adapté. Il rend également possible des services de répit et de présence-surveillance.

Il travaille en concertation et en complémentarité avec le CSSSK et les organismes communautaires déjà engagés auprès des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile.

Il vise avant tout l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants.

Si vous vous sentez interpelléE par ces services, vous pouvez téléphoner : pour recevoir plus d'informations et pour vous joindre à un groupe : 418-856-7000 poste 6028

Proche aidantE, vous êtes unique mais pas seulE!

LL Nos gens font la différence TT

MALLETTE

SENCRL
Comptables agréés

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca



IGA Saint-Pascal




400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

En rafale

Remerciements

Nous vous remercions sincèrement pour votre contribution, laquelle a permis de recueillir 244.35\$ dans les tirelires qui se trouvaient au "Jardin du Bedeau", au "Salon Mousse et Vague" et à l'église pour nous aider à défrayer les coûts du **repas pour personnes seules**. En effet, le 14 décembre dernier, 37 personnes étaient réunies au Centre communautaire pour une messe suivie d'un dîner et d'une distribution de cadeaux. De plus, 10 enfants du service de Garde scolaire se sont joints à elles pour le repas et ont agrémenté l'événement de musique et de chant.

Merci aussi à nos généreux commanditaires : La Caisse Populaire de Kamouraska, le Conseil municipal, le Jardin du Bedeau, la Boulangerie Niemand, La Fée Gourmande (chocolaterie), le Motel Cap Blanc, M. Claude Langlais et une donatrice anonyme sensible à cette fête.

Nicole Lacasse

Le Comité d'entraide de Kamouraska

Stationnement

Les personnes intéressées à participer à la réflexion et à l'élaboration d'une solution concernant le stationnement, doivent communiquer avec moi le plus tôt possible pour planifier une rencontre au 418-492-2539.

Suzanne Guay, Comité de développement

Assemblée générale annuelle

Veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska aura lieu le 24 février 2013, à 13h30, à la salle communautaire.

Nous vous attendons en grand nombre

Fleurons du Québec

Concernant les Fleurons du Québec, nous avons devant nous deux autres années pour continuer à embellir nos terrains. Après ces deux années, les inspecteurs repasseront chez nous pour voir si nous avons continué à nous améliorer. Alors, nous serons jugés sur les efforts que nous aurons faits et, peut-être, gagnerons-nous un autre Fleuron!

Maison de la famille

Les P'tits explorateurs Une matinée par mois, notre animatrice accueille vos tout-petits pendant que vous pourrez profiter d'un moment de répit. Exploration de l'éveil à la lecture et à l'écriture, jeux de groupe, exercices moteur, comptines et chansons. Activité parent-enfant en début de rencontre. C'est gratuit, les places sont limitées à 6. Groupe des 2-3 ans, le lundi, 25 février, de 9h30 à 11h (en mars, lundi, le 25) et le groupe des 4-5 ans, le lundi 11 février, de 9h30 à 11h (en mars, lundi le 11) dans nos locaux du 580C, rue Côté à Saint-Pascal. Animatrice : Marie-Pier Dumais. Inscription obligatoire.

Les P'tits cœurs bricolent Avant-midi d'activités parent-enfant ayant pour thème la fête de la Saint-Valentin. Bricolages, comptines, chansons, surprises, etc. L'activité aura lieu le mercredi, 13 février, de 9h30 à 11h, à la salle Guimond de la cathédrale, 203, 4e Avenue, La Pocatière. (En mars, thème: la fête de Pâques, mercredi le 27 mars, de 9h30 à 11h au même endroit.

En mars : Viens te sucrer le bec! Nous organisons une sortie à la cabane à sucre. Une partie de tire et petits jeux sont prévus au menu. Le

samedi 16 mars, de 14h à 15h30, à l'Érablière Lemieux au 957, 4e rang Est à Saint-Pascal.

Mamans en forme : Nous offrons gratuitement aux jeunes mamans et leurs bébés une marche avec poussette, complétée par des exercices adulte-bébé spécialement adaptés. La marche sera suivie d'une pause-santé et d'un temps d'échange entre les participantes. Le lundi 18 février, de 13h30 à 15h, dans le stationnement du Centre Bombardier, La Pocatière. (En mars, lundi le 18, de 13h30 à 15h, à La Pocatière) Le mercredi 27 février, de 13h30 à 15h, à nos locaux au 580C, rue Côté à Saint-Pascal. (En mars, le mercredi 13, de 13h30 à 15h, à nos locaux du 580C. Animatrice : Marie-Pier Dumais. Inscription obligatoire.

Massage et relaxation (pour enfants âgés entre 2 et 5 ans) Nous recevons à cette occasion, madame Karine Chenard, massothérapeute. Elle vous propose des outils simples et concrets pour aider à la relaxation des enfants. Vous êtes donc les bienvenues avec vos petits trésors. L'atelier est gratuit. Le mardi 19 février, de 18h30 à 19h30, à nos locaux du 580-c, rue Côté à Saint-Pascal. Animatrice : Marie-Pier Dumais. Inscription obligatoire.

Capsules info-parents « L'heure des dodos et

des repas, ... un vrai casse-tête! » Un atelier où il vous sera possible d'échanger et d'obtenir de l'information afin de vous aider lors de ces deux moments de la routine qui peuvent être problématiques. Le mardi 26 février, à 19h15, dans nos locaux du 580C, rue Côté à Saint-Pascal. Animatrice : Marie-Pier Dumais. Inscription obligatoire.

Les enfants et la sexualité : Un atelier permettant aux parents d'être plus à l'aise d'aborder le sujet de la sexualité avec leurs enfants. Conseils, exemples et réflexions seront au menu. Le mardi 26 mars, de 19h15 à 21h, à la Traversée au 1202, 4e avenue, La Pocatière. Animatrice : Madame Marie-Hélène Dubé, sexologue.

Nouveauté Veuillez prendre note qu'une intervenante sera maintenant présente, les vendredis, pour vous accueillir à la Maison de la famille du Kamouraska. Vous avez besoin de parler, de vous sentir écouter ou de sortir de votre routine, elle se fera un réel plaisir de discuter avec vous, autour d'un café ou bien via un entretien téléphonique.

La location d'équipement et Joujouthèque, service toujours offert. Guylaine Després au 492-5993, poste107.



**PROMUTUEL
DU LITTORAL**

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE
Automobile | habitation | entreprise | agricole

**CENTRE SANTÉ
LA GRAND VOILE**

*Beau temps, mauvais temps,
une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés
de qualité; massothérapie, bains
et enveloppements, soin des pieds.*

un bien-être assuré

Solarium, terrasses et salon de repos

OUVERT À L'ANNÉE



168, avenue Morel | Tél. : 418-492-2539 | www.lagrandvoile.ca



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



Boulangerie Niemand

Saison 2013

Mai et juin
du jeudi au dimanche

De la St-Jean à la fête du Travail
tous les jours

Septembre et octobre
du jeudi au dimanche

Heures d'ouverture : de 8h à 18h

Pour un meilleur service, réservez nos produits la veille avant 18h au 418-492-1236



CHOCOLATERIE

La Fée Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thé, chocolat chaud

La Fée Gourmande

167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



Menu du jour: Poisson

Terrasse couverte

Service de traiteur

ouverture
31 mars



53, avenue Morel
Tél.: 492-2675
restolacosette@hotmail.com